



“ Se souvenir
est un devoir sacré ”

JANVIER 2014

SOMMAIRE

- 2 Editorial
Cérémonie de Navarin
- 3 Le Mot de la Fondation
- 4 Du côté du Navarin
Nouvelles brèves
- 5 à 10 Histoire
Vers la Guerre...
Pourquoi ? Comment ?
L'armée française en 1914
- 11 Nouvelles brèves
- 12 Cérémonie du 16 juin 2013



Les grandes manoeuvres 1913-1914

Extrait du règlement de 1913 : « la baïonnette reste l'arme suprême du fantassin »

Le Général Xavier Gouraud,
président de l'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne - Navarin,

Le Colonel Norbert Méry,
président de la Fondation du Monument aux Morts des Armées de Champagne et Ossuaire de Navarin,

et les membres des conseils d'administration de l'ASMAC et de la Fondation

vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2014.

Ils souhaitent vous rencontrer lors de la cérémonie annuelle du souvenir qui aura lieu :

Le dimanche 29 juin 2014, devant le monument de Navarin.

ASSOCIATION DU SOUVENIR
AUX MORTS DES ARMEES DE CHAMPAGNE-NAVARIN
Siège social : 38 rue Boileau 75016 PARIS
Correspondance : 4 rue des Condamines 78000 VERSAILLES

FONDATION DU MONUMENT AUX MORTS DES ARMEES
DE CHAMPAGNE ET OSSUAIRE DE NAVARIN
Siège social : 38 rue Boileau 75016 PARIS
Correspondance : 10 rue de l'Eglise - 51510 THIBIE

EDITORIAL

Ce matin du 11 novembre 2013, j'entends un journaliste dire que nous entrons dans les commémorations du Centenaire. C'est peut-être aller un peu vite en besogne ... mais la préparation s'accélère, pour nous comme ailleurs.

Qu'en sera-t-il en Champagne ?

2014 sera le centenaire de la surprise militaire initiale et du sursaut qui transforma cette retraite en coup d'arrêt et en victoire défensive majeure, justement appelée «première victoire de la Marne». Elle sera célébrée en septembre, à Mondement bien sûr, et à Reims le 12 septembre comme l'a annoncé la Mission du Centenaire. L'ASMAC n'a pas une place prépondérante dans ces commémorations de 2014. Nous resterons fidèles à notre cérémonie annuelle à Navarin, que nous avons fixée au dimanche 29 juin, pour ne pas multiplier les rendez-vous patriotiques au mois de septembre.

Puis ce sera 2015 et l'anniversaire des batailles de Champagne. Une grande commémoration aura lieu à Navarin ; elle est actuellement fixée au dimanche 20 septembre 2015. Elle a reçu le label du Centenaire.

Notre bulletin accompagnera, bien sûr, ces années du centenaire. Nous souhaitons à la fois replacer les combats de Champagne dans le cadre historique de la guerre, en faire une relation synthétique et rendre présents tous ceux qui en supportèrent le poids - les combattants, leurs familles, la population champenoise déplacée ou restée sur place - par un éclairage particulier sur leur vie.

Pour cela, vous pouvez nous aider en nous faisant partager des souvenirs que des parents, des anciens ont laissé sur leur guerre en Champagne : les combats, la vie quotidienne, l'inattendu et la banalité des jours, leurs sentiments et leurs préoccupations... tout ce qui peut aider à prendre conscience de ce que fut leur vie et à les rapprocher de nous.

Nous souhaitons que, de toutes les initiatives qui seront prises par les uns et par les autres pour ce centenaire, les générations actuelles dégagent une image juste de cette guerre mondiale et la volonté de progresser vers plus de Paix.

Xavier GOURAUD

CEREMONIE DE NAVARIN : 16 juin 2013

Les mois d'avril et de mai 2013 avaient gardé un goût de mars ; et juin poursuivait sur la même lancée. Quel printemps ! Et pourtant, miracle de la météo : un dimanche 16 juin de grand soleil, un petit vent frais, la meilleure journée du mois !

Dans cette belle lumière, chacun peut admirer le monument, la longue haie des porte-drapeau qui le souligne, puis le 40e Régiment d'Artillerie qui se met en place, entre l'Union Musicale de Suippes et les Jeunes Pompiers Volontaires. A 10h, Monsieur Michel Bernard, sous-préfet de Reims, représentant le Préfet de la Marne, vient saluer l'étendard avec les principales autorités, M. Benoist Apparu, député, et M. Jean Claude Destraigne, sénateur, le général Jockers, commandant la Région de Gendarmerie, le colonel Michel Billard, adjoint de la 1ère Brigade Mécanisée, M. Jean-Baptiste Leclère, maire de Souain. Le Colonel Billard passe les troupes en revue tandis que les autres autorités rejoignent les élus locaux, M. Neese, directeur de l'American Battle Monuments Commission par interim, et les officiers venus nombreux assister à la cérémonie.

Le colonel Chalmin, commandant le 40e R.A., remet la médaille militaire à M. Henri Garnesson, ancien des actions extérieures.

Dans son discours, le Général Xavier Gouraud rend hommage aux morts de la Grande Guerre en Champagne et plus particulièrement aux artilleurs auxquels cette journée est consacrée ; il souligne l'évolution spectaculaire de cette arme entre 1914 et 1918, en effectif, en performance, en organisation ; évolution due à la fois à la science des ingénieurs, à l'expérience des cadres, au courage et à l'esprit d'équipe des hommes. Il rappelle enfin l'histoire du 40e RA, régiment équipé du célèbre canon de 75 en 1914, en lisant les faits d'armes inscrits sur son étendard, dont la Champagne en 1915, l'Aisne et 1917-18, Reims en 1918.

Le Sous-Préfet de Reims répond en évoquant la prochaine célébration du centenaire de la 1ère Guerre Mondiale et il souligne qu'en mémoire de ceux qui sont tombés pour notre avenir, ces commémorations doivent engager la population toute entière dans cette démarche d'accueil, de réconciliation et de paix.

Des gerbes sont déposées par le Sous-Préfet de Reims, M. Neese (ABMC), le Général X. Gouraud, ainsi que par le colonel Billard qui a recueilli des mains d'un jeune pompier le bouquet largué par l'avion de Mme Maigrot. Puis c'est la minute de silence, toujours empreinte de beaucoup d'émotion, suivie par l'hymne américain et la Marseillaise.

La cérémonie est terminée ; les troupes quittent l'espace du monument ; la musique joue pendant que les autorités se saluent. Puis l'assistance se regroupe devant le monument, autour de l'autel où le Père J. Morlet, vicaire général du diocèse, célèbre la messe.

Ensuite, de nombreux pèlerins et les porte drapeau se rendent au cimetière militaire de Mourmelon le Grand. Caché de la route par une bande boisée, celui-ci est peu connu. 2685 soldats y reposent, dont beaucoup de la 40e Division d'Infanterie qui fut engagée en 1915 en Champagne, son régiment d'artillerie était le 40 RA.

Après ce dernier hommage, plus de 120 convives se retrouvent dans la salle à manger du Quartier Delestraint, au camp de Mourmelon, pour échanger et se restaurer autour d'un buffet appétissant. Bravo à M. Diez qui, succédant à M. Butin, a organisé ce repas avec le Groupe de Soutien de la Base de Défense et qui a placé les participants, prévus et imprévus.

Au terme de ce compte rendu, remercions chaleureusement tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée, d'abord le 40e RA et ceux qui lui ont permis d'être avec nous, ceux qui ont organisé et soutenu la cérémonie, en particulier la commune de Suippes (voir encadré) et tous ceux qui, officiels ou venus à titre personnel, de Champagne ou de beaucoup plus loin ont montré, par leur présence, qu'ils n'oubliaient pas nos aïeux morts pour la France

Le Président de l'ASMAC

UNE PREPARATION DIFFICILE POUR UNE BELLE CEREMONIE

Habituellement, le compte rendu de la cérémonie raconte ... la cérémonie, sans la moindre allusion à sa préparation. Pour une fois, parlons de celle-ci.

Depuis de nombreuses années, elle se déroulait en trois temps. Le premier consistait à ajuster les trois éléments sur lesquels reposerait la cérémonie : le régiment qui rendrait les honneurs, la date et le thème.

Puis, l'ASMAC demandait au Général délégué militaire départemental son accord pour la prise d'armes et le soutien logistique de l'armée, qu'il accordait toujours généreusement.

Le troisième temps était alors affaire de contacts et de mise au point.

Dès octobre 2012, l'équipe champenoise, avec les autorités locales, a abouti à un triple accord : la cérémonie 2013 commémorerait l'action des artilleurs en Champagne, le 40^e Régiment d'Artillerie acceptait de rendre les honneurs à ses anciens et il était disponible le 16 juin. Mais, en début d'année, pour soulager les corps de troupe de plus en plus sollicités et de moins en moins nombreux, le ministre de la Défense a limité drastiquement la présence de l'armée aux cérémonies commémoratives : pour Navarin comme pour toutes les autres, cela se traduisait par un piquet d'honneur, sans aucun soutien logistique. Il est inutile de revenir sur ce que cette mesure générale a d'exagéré systématique – nous nous sommes exprimés dans l'éditorial du bulletin de juin 2013 – mais cette décision compromettait brutalement l'organisation de la cérémonie du 16 juin.

Au niveau local, heureusement, le Général accepta que le 40^e RA respecte son engagement ; la cérémonie était sauvegardée. Restait à assurer son soutien par d'autres moyens. Sans hésitation, la municipalité de Suippes accepta de transporter et mettre en place les sièges (1). Et une réflexion est menée avec la communauté de communes pour trouver une solution plus pérenne.

Qu'en sera-t-il de la préparation de la cérémonie de 2014 ? L'ASMAC estime normal qu'il y ait, chaque année, une cérémonie digne des sacrifices des combattants de Champagne. En 2014, il serait naturel que cette grande célébration ait lieu à Mondement à l'occasion du centenaire de la 1^{ère} Bataille de la Marne. Notre cérémonie de Navarin sera modeste.

(1) Toujours prêtés gratuitement par l'armée, la manutention étant à la charge du bénéficiaire.

Le Mot de la Fondation

Il y a quatre-vingt-dix ans, pose de la première pierre du Monument :

La guerre terminée, le Général Henri Gouraud, chef victorieux de la 4^{ème} Armée, est nommé en octobre 1919 Haut-commissaire de la République en Syrie et au Liban et Commandant en Chef de l'Armée du Levant. De ce poste lointain il avait eu l'occasion de manifester son désir de pérenniser le souvenir de ses héroïques soldats tombés sur le front de Champagne. C'est alors qu'un groupe d'anciens combattants, en parfait accord avec leur ancien chef, se propose d'honorer la mémoire de leurs frères d'armes disparus par l'édification d'un monument digne de leur sacrifice. Un Comité d'érection voit le jour et, après accomplissement de toutes les formalités légales, il est autorisé par décret en date du 23 avril 1923 à « poursuivre la réalisation du Monument consacré à la mémoire des Morts des Armées de Champagne ».

Ce Comité est placé sous la présidence d'honneur du Général Gouraud et la présidence effective du Général Hély d'Oissel ancien commandant du 8^{ème} Corps d'Armée.

La première pierre sera posée le 4 novembre 1923 en présence du Général Gouraud nommé Gouverneur Militaire de Paris depuis le 3 septembre et de l'ambassadeur des Etats-Unis Myron T. Herrick qui portait un intérêt tout particulier à cette œuvre en souvenir des unités américaines qui avaient combattu en Champagne en juillet et octobre 1918 au sein de la 4^{ème} Armée.

Colonel (ER) N. Méry



Le site de Navarin le jour de la pose de la première pierre

Du côté de Navarin : nouvelles brèves.

- La Fondation, ainsi que l'Association, ont signé un engagement de partenariat auprès de l'Association "Paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre", dont le but est d'obtenir l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO des paysages et sites de mémoire du front occidental de la Première Guerre Mondiale. Le monument-ossuaire de Navarin, œuvre à l'architecture originale et artistique, élevé sur un site de quatre hectares témoin des combats et en portant encore «les cicatrices» répond parfaitement aux critères exigés.

- La préparation du Centenaire est déjà entamée.

La Fondation a été conviée par la Région Champagne-Ardenne à assister aux "Deuxièmes assises du Tourisme de Mémoire" à LILLE le 14 novembre. La Fondation y était représentée par son Président accompagné du Secrétaire Général.

- De nouvelles associations ont vu le jour :

« L'Association des Monts de Champagne » regroupant une quinzaine de communes allant de PROSNES, PRUNAY, PONTFAVERGER, etc...jusqu'à AUBERIVE, dans le but de faire le lien entre le secteur de SUIPPES et celui de REIMS.

« L'Association PASS-PASS » de VAUDESINCOURT, de Monsieur COTRET visant à préserver et mettre en valeur les vestiges de la Grande Guerre de sa commune.

- Ainsi, à l'occasion du Centenaire, les initiatives et les projets foisonnent. Il convient de signaler le rôle important joué dans ce domaine par le Centre d'Interprétation MARNE 14-18 de la Communauté de Communes de SUIPPES. A l'occasion de réunions régulières de son Comité de pilotage, auxquelles participent la Fondation et de nombreux acteurs de mémoire, le point est fait sur les actions en cours et futures. Leur harmonisation, et leur diffusion peuvent ainsi être assurées sur les réseaux.

Merci à sa directrice, Mme Hélène MEHAULT et toute son équipe.

Colonel (ER) N. Méry

Le centenaire de la Première Guerre Mondiale dans le département de la Marne sur internet

Le Comité Départemental du Tourisme de la Marne, dans le cadre de sa communication pour le Centenaire de la Première Guerre Mondiale, a mis en ligne l'été dernier le site www.lamarne14-18.com.

Il est possible de retrouver sur ce site les hauts lieux du souvenir à visiter, les grandes dates, des portraits, des témoignages...mais également des suggestions de visites, de randonnées...et les différents événements organisés dans le cadre du Centenaire.



Page d'accueil du site : www.lamarne14-18.com

VIENT DE PARAÎTRE :

Lieutenant à 19 ans dans les tranchées

de Henri SENTILHES. Editions «Point de vues» (57 rue Victor Hugo ROUEN) Livre relié et cartonné, format 22x22 cm, 300 pages, 300 illustrations dont de nombreuses photos inédites de l'auteur.

Tout jeune officier, à peine admis à St Cyr, Henri Sentilhes est envoyé en Champagne : Perthes les Hurlus en février 1915, Aubérive en septembre, la «Main de Massiges» où il sera grièvement blessé en avril 1916. Ses lettres relatent les événements au jour le jour. Elles ne cachent pas les questions que lui posent le déroulement des combats, le commandement et la conduite des hommes, la proximité de la mort. L'ouvrage est introduit en particulier par Stéphane TISON,, maître de conférence à l'université du Maine, habitué de Navarin et grand connaisseur du front de Champagne.

Commande chez l'éditeur et sur le site www.pointdevues.fr

L'allée des canoniers-marins

Ouvrage sur l'histoire des canoniers-marins sur le front meusien durant le conflit 1914-1918.

L'ouvrage en auto-édition, est disponible auprès de l'auteur Alain MEIGNIER 16 rue de l'Armée Patton 54000 NANCY.

Prix : 23 € plus 3,50 € pour frais d'envoi.

HISTOIRE

Vers la Guerre... Pourquoi ? Comment ?

Cette étude rapide, résumée, forcément incomplète des situations européenne et internationale à la fin du 19ème siècle et début du 20ème nous éclairera sur les causes et cheminements qui conduiront à la Grande Guerre. Il ne s'agit pas de développer une thèse sur les responsabilités des uns et des autres, laissons cela aux historiens patentés. Les faits, les mentalités, les instabilités et guerres locales (surtout dans les Balkans), les rivalités coloniales des grandes puissances vont créer un climat de tension où vont se développer les craintes et les suspicions. Cette situation et le développement accéléré de l'industrie et des armements vont de pair avec la montée des nationalismes, les volontés d'émancipation des « petites nations » et vont générer des recherches d'alliances qui ne vont pas contribuer à un apaisement général.

Après l'attentat de Sarajevo du 28 juin 1914, nous traiterons des ultimes contacts diplomatiques dans les jours qui précèdent la guerre qui ne peut alors plus être évitée.

Conflits et instabilités

A la fin du 19ème siècle, l'Europe voit l'émergence de grandes puissances exerçant une sorte d'autorité sur des nations plus « humbles » mais souvent prêtes à affirmer leur spécificité ou à destabiliser leurs voisins. La région des Balkans voit ainsi se développer des conflits entre intérêts locaux, conflits souvent relayés par les grands états.

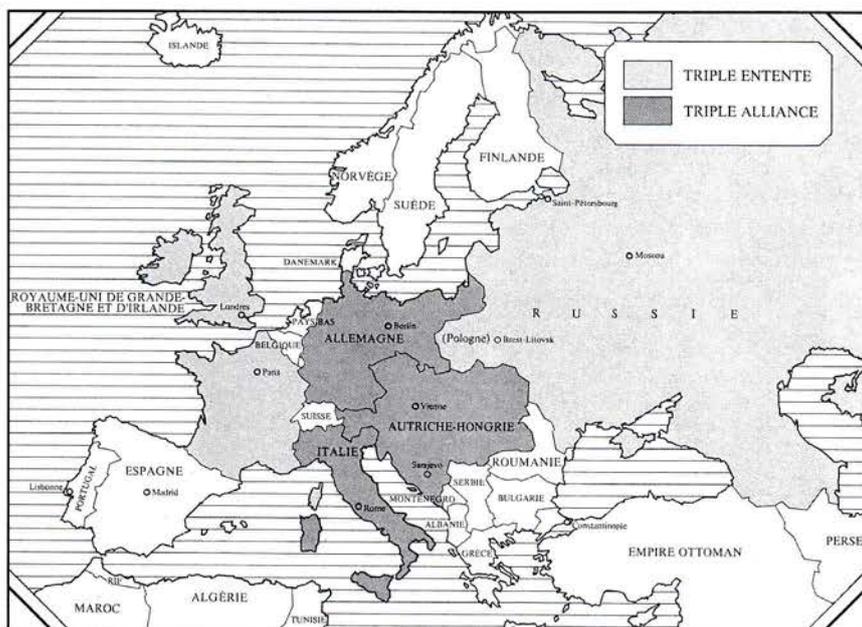
Quelques exemples :

- La guerre Serbo-Turque de 1876 qui aboutit à un armistice (le 1er novembre 1876) imposé par le Tsar. La rupture de cet armistice par les Turcs provoque une nouvelle guerre en 1877 où Russes, Roumains, Serbes et Monténégrins battent la Turquie et le traité de San-Stefano en mars 1878 aboutira à la création d'un grand état bulgare.
- En 1885, nouvelle guerre Serbo-Bulgare. L'Autriche oblige les Serbes vaincus à signer la paix en novembre 1885.
- En 1912, Serbie, Bulgarie, Grèce, Monténégro ouvrent un nouveau conflit avec les Turcs. Après une trêve, la lutte reprend en février 1913 et se termine (provisoirement) par le traité de Londres du 30 mai 1913 : La Turquie cède la Crète et quelques territoires aux alliés.
- Le 29 juin 1913 nouvelle guerre balkanique : intrigues de l'Autriche-Hongrie, hésitations russes, les Bulgares contre la Roumanie et ses anciens alliés ; Grecs et Turcs passent à l'offensive jusqu'au traité de Bucarest du 10 août 1913 qui met fin aux opérations militaires et enlève aux Bulgares une partie des territoires conquis en 1912. Mais cette région n'est pas apaisée et va de nouveau s'embraser pendant la 'Grande Guerre'.

Les querelles et oppositions ne s'expriment pas seulement dans les Balkans. Les problèmes des implantations outre-mer et du développement des colonies génèrent de nombreuses rivalités entre grandes puissances. Grande-Bretagne et France s'affrontent en Afrique. Notons les crises marocaines en 1905 et 1911 entre France et Allemagne : la France veut affirmer son influence en Afrique du Nord et provoque ainsi le ressentiment de l'Allemagne qui cherche à étendre ses colonies en Afrique et dans le Pacifique. Par ailleurs, les Britanniques soupçonnent la Russie d'avoir des vues sur l'Inde. Cette instabilité constante montrait la nécessité de créer une instance internationale pour arbitrer les conflits et en 1899, le Tsar NICOLAS II avait décidé de réunir une conférence internationale à La Haye pour essayer de limiter les armements et d'arbitrer les conflits. Or, toutes les situations ici évoquées ne seront pas soumises à un arbitrage comme proposé dans les discussions de La Haye. Chaque fois, la paix est « préservée », du moins temporairement, par des traités, sans rechercher une solution supranationale.

Craintes et suspicions

Aux différents conflits et affrontements évoqués s'ajoute un ensemble de méfiances qui alimentent un climat d'opposition voire d'hostilité entre les grandes puissances. Grande-Bretagne, France, Allemagne, Russie et Autriche-Hongrie se sentent 'menacées', craignent des révoltes internes (Russie) et le mécontentement de leurs minorités qui revendiquent plus de droits. Chez les hommes politiques existe la crainte de ne pouvoir faire face à une guerre (dont l'éventualité est vaguement évoquée). La préoccupation majeure devient la recherche de la sécurité en développant chacun son potentiel militaire : formation d'armées entraînées, créations d'armements de plus en plus nombreux et puissants liés aux progrès de la grande industrie. Nouvelles lois pour se protéger : déjà en 1900 l'Allemagne a décrété une loi navale dont le but est d'améliorer sa flotte pour contrer la Royal Navy ce qui va entraîner, dès 1906, une course des constructions navales. En France, prolongation de la durée du service militaire 'la loi de trois ans' en 1913. Les exercices et entraînements militaires se multiplient avec participation accrue des infanteries soutenues par une artillerie de campagne.



L'Europe en 1914



Guillaume II
Empereur d'Allemagne



François Joseph
Empereur d'Autriche



Nicolas II
Tsar de toutes les Russies



Raymond Poincaré
Président
de la République Française



Georges V
Roi d'Angleterre

Recherche des alliances

Loin de l'apaisement, le renforcement des alliances et les rapprochements entre puissances européennes témoignent de cette 'hantise' et des suspicions. A la fin du 19^{ème} siècle, la Triplice groupant l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie avait été initiée par le Chancelier Bismarck, l'Italie ayant adhéré en 1882. Après 1890, développement de l'alliance franco-russe jusqu'à la signature d'un protocole en juillet 1912 : « en cas de guerre franco-allemande, la Russie s'engageait à prendre l'offensive et la France agirait militairement si l'Autriche-Hongrie, soutenue par l'Allemagne, entrait en guerre contre la Russie.

Par ailleurs, dès 1904, « l'Entente Cordiale » France-Angleterre contribua à la mise en place de la « Triple Entente » entérinée en 1907. La carte de l'Europe avant 1914 montre que Allemagne et Autriche-Hongrie sont, à l'ouest comme à l'est face aux membres de cette « Triple Entente » et si chaque pays est plus que jamais décidé à se protéger et à défendre ses intérêts, l'Allemagne développe la crainte et l'idée d'un encerclement. Son industrie importante, son potentiel militaire sérieux sur mer et sur terre conduisent à un esprit de plus en plus offensif.

Après la perte de l'Alsace-Lorraine en 1871, les Français, en majorité, ont un sentiment de rancune et de menace croissante venant de l'Allemagne. Ce climat tendu est encore aggravé par les événements d'Extrême-Orient. Le Japon a aidé les puissances occidentales dans leur lutte contre la révolte des Boxers en Chine et a conclu une alliance avec les Anglais (en 1902) pour contrer les visées russes sur la Corée. En 1904, à Port-Arthur, le Japon attaque la marine russe dont la destruction effective en 1905 permet aux Japonais de s'installer en Mandchourie. Nous rappelons également les troubles révolutionnaires en Russie en 1905. En fait, chaque nation veut développer sa spécificité et son potentiel, ne veut pas se laisser dominer et l'idée d'une « Europe des Patries » progresse conjointement à la montée des revendications des nationalités réunies dans l'Autriche-Hongrie.

L'assassinat de l'Archiduc Héritier d'Autriche-Hongrie et de son épouse va susciter des réactions diverses et mitigées dans l'Empire mais le gouvernement de Vienne qui, depuis la paix de Bucarest (rappel : 10 août 1913) voudrait isoler la Serbie, trouve dans cet attentat le prétexte attendu pour lutter contre la menace serbe.

Les ultimes contacts diplomatiques

Dans une ambiance internationale où se manifestent de plus en plus de comportements intransigeants, les illusions des grandes puissances, les mauvaises analyses des desseins et réactions des différents protagonistes vont conduire à la guerre. Les progrès techniques dans les armements donnent aux hommes politiques et aux opinions publiques l'espoir et l'illusion d'un conflit de courte durée et font accepter de façon assez légère « le risque de guerre » que l'intense activité diplomatique de juillet 1914 ne pourra plus lever.

Nous soulignons les points forts de cet enchaînement fatal jusqu'au conflit.

- 21 JUILLET, M. Jules CAMBON Ambassadeur de France à Berlin transmettait cette note au gouvernement : « Les avis de mobilisation, qui doivent mettre l'Empire Allemand dans une sorte de garde-à-vous aux époques de tension, ont été adressés de Berlin aux classes qui doivent les recevoir en pareil cas. »
- 23 JUILLET, l'Autriche-Hongrie remet un ultimatum à la Serbie et le Chancelier allemand BETHMANN-HOLWEG déclare sa solidarité avec l'Autriche.

- 24 JUILLET, M.SAZONOV, ministre russe des affaires étrangères, demande à la Serbie d'accepter des concessions tout en déclarant que la Russie ne peut rester indifférente. Les ministres des affaires étrangères anglais, Sir GREY et français, M. BIENVENU-MARTIN donnent des conseils de modération et demandent une médiation à partir de la proposition de M. SAZONOV : prolonger l'ultimatum pour discuter.
- 25 JUILLET, M. BERCHTOLD, directeur des affaires étrangères austro-hongroises repousse la proposition SAZONOV, tout comme l'Allemagne
- 26 JUILLET, deuxième proposition de M. SAZONOV : contact direct avec Vienne tandis que Sir GREY propose une médiation à quatre. Mais l'Autriche proclame la mobilisation.
- 27 JUILLET, refus de la médiation par l'Allemagne où commencent des opérations locales de mobilisation. M. BIENVENU-MARTIN appuie la demande de médiation à Vienne et à Berlin, mais en vain.
- 28 JUILLET, L'Allemagne décide la mobilisation alors que Sir GREY lui demande d'intervenir à Vienne. Refus des propositions GREY et SAZONOV par l'Autriche-Hongrie qui déclare la guerre à la Serbie : M. BERCHTOLD est signataire de l'ultimatum remis à la Serbie à 18 heures. « *Le gouvernement impérial et royal se trouve dans la nécessité de pourvoir lui-même à la sauvegarde de ses droits et intérêts et de recourir à cet effet à la force des armes. L'Autriche-Hongrie se considère donc de ce moment en état de guerre avec la Serbie* ».
- 29 JUILLET, mobilisation partielle en Russie. M.CAMBON, Ambassadeur de France à Berlin suggère la tenue d'une commission internationale à Berlin avec des négociations, le Tsar NICOLAS II propose de traiter ce conflit Serbo-Autrichien au tribunal d'arbitrage de La Haye. Mais l'Autriche bombarde Belgrade.
- 30 JUILLET, derniers essais d'explications mais la deuxième proposition de M. SAZONOV est repoussée et GUILLAUME II signe le décret de mobilisation générale de la flotte et de l'armée de terre.
- 31 JUILLET, proclamation de mobilisation générale en Autriche et Russie, M. GREY et SAZONOV avancent d'autres propositions et le Président français Raymond POINCARE écrit au Roi d'Angleterre GEORGE V.
- 1er AOUT, mobilisation générale en Allemagne qui déclare la guerre à la Russie (à 19 h). Proclamation de la mobilisation générale en France à partir du 2 à minuit. Ainsi, dès le 30 JUILLET les propositions d'apaisement sont rejetées et la guerre est devenue inévitable.
- 2 AOUT, les armées allemandes violent la neutralité du Luxembourg. Le gouvernement anglais décide de soutenir la Belgique qui reçoit un ultimatum de l'Allemagne à 19 h. Violations du territoire français (déjà depuis le 29 JUILLET).
- **3 AOUT, 18H45, l'Allemagne déclare la guerre à la France** qui offre le concours du 5ème Corps d'Armée à la Belgique. Les Anglais mobilisent.
- 4 AOUT, l'Angleterre déclare la guerre à l'Allemagne qui envahit la Belgique. Le 5 AOUT fin des opérations de mobilisation en France.

Suivent enfin les dernières déclarations de guerre :

- Le 5 AOUT, le Monténégro contre l'Autriche qui déclare la guerre à la Russie
- Le 6 AOUT, la Serbie contre l'Allemagne
- Le 11 AOUT La France à l'Autriche-Hongrie et le Monténégro à l'Allemagne
- Le 13 AOUT l'Angleterre à l'Autriche, puis le 23 AOUT déclaration de guerre du Japon à l'Allemagne et enfin le 25 AOUT l'Autriche déclare la guerre au Japon.

Colonel(H) D. DATH



28 juin 1914, dernière photo de l'Archiduc François Ferdinand et de son épouse quelques minutes avant l'attentat

L'ARMÉE FRANÇAISE EN 1914

L'attentat de SARAJEVO le 28 juin 1914 ouvre une nouvelle période de crise en Europe, et nul ne sait ce qui va en résulter. Avec le jeu des alliances chaque Français est bien conscient que la guerre peut arriver et a confiance en son armée pour défendre le pays et reprendre l'ALSACE-LORRAINE. Cependant, à quelques jours des défilés du 14 juillet, il est bon de mesurer ses capacités.

De très gros effectifs

Avec le service militaire obligatoire de 3 ans, l'Armée de terre représente 880 000 hommes, nombre comparable à celui de l'armée allemande, ennemi potentiel. L'Armée remise sur pied depuis la défaite de 1870 est répartie sur tout le territoire métropolitain et l'ALGERIE, avec une densité plus forte dans l'Est, à proximité de la nouvelle frontière.

Les fantassins, les plus nombreux, les cavaliers, artilleurs, sapeurs, tringlots et les services constituent de grosses garnisons. Il n'est pas de sous-préfecture, voire de localité de moindre importance qui n'ait sa caserne ou son quartier. Les municipalités se disputent les régiments, et comme il faut loger hommes et chevaux, certaines avancent les frais de construction, dont elles sont remboursées, avec intérêts, dans les années qui viennent ; le budget du ministère de la guerre ne pouvant financer la mise en chantier de tous ces bâtiments en un temps très court. C'est là un des aspects de l'œuvre du Général SERE DE RIVIERES, plus connu pour son rideau de fortifications.

En 1914 l'armée de terre se compose de :

- 173 Régiments d'Infanterie
 - 31 Bataillons de Chasseurs à pied
 - 4 Régiments de Zouaves
 - 9 Régiments de Tirailleurs
 - 2 Régiments de Légion Etrangère
- Ces 219 unités représentent 67% des effectifs de l'armée

- 12 Régiments de Cuirassiers
- 32 Régiments de Dragons
- 21 Régiments de Chasseurs à Cheval
- 14 Régiments de Hussards
- 6 Régiments de Chasseurs d'Afrique
- 5 Régiments de Spahis
- 61 Régiments d'Artillerie de campagne
- 2 Régiments de Montagne
- 9 Régiments d'Artillerie à pied qui arment les fortifications

- 5 Régiments d'Artillerie lourde
- 11 Régiments du Génie
- 20 Régiments du Train
- 12 Régiments d'Infanterie coloniale (en métropole)
- 3 Régiments d'Artillerie coloniale (en métropole)

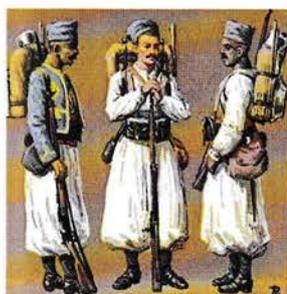
QUELQUES EXEMPLES DE TENUES DE CAMPAGNE



Dragon



▲ Infanterie de ligne



◀ Zouaves et tirailleurs

▶ Chasseur d'Afrique et soldat de l'infanterie coloniale



Toutes ces unités sont réparties au sein des 21 Régions militaires qui couvrent le Territoire national et l'Algérie. Mise à part la XIXème Région qui correspond à l'Algérie, **chaque région accueille un Corps d'Armée qui porte le même numéro.**

Le Corps d'Armée, fort d'environ 40 000 hommes est formé par 2 divisions comprenant généralement 2 brigades de 2 régiments d'infanterie, et des éléments d'appuis, en particulier d'artillerie (un régiment par division et un régiment par corps d'armée).

Les unités coloniales forment quant à elles un Corps d'Armée Colonial.

Au total l'Armée du temps de paix représente 44 divisions d'infanterie, et des éléments non endivisionnés, et 10 divisions de cavalerie.

En cas de mobilisation, avec le rappel des réservistes (le service militaire est dû jusqu'à 50 ans), les effectifs montent à plus de 3 500 000 h et permettent la constitution de 25 divisions de réserve et de 12 divisions de « Territoriale », ces dernières prévues en principe pour servir « à l'arrière ». Cette masse d'hommes en cas de guerre est comparable à celle que le Kaiser peut mettre sur pied.

La doctrine de l'offensive

D'une doctrine d'abord défensive, concrétisée par l'édification de la ligne SERE de RIVIERES et ses forts s'échelonnant principalement le long de la frontière de l'Est, la France, grâce à l'alliance avec la Russie et l'Angleterre a fait évoluer sa conception du prochain conflit. C'est maintenant l'offensive qui est à l'honneur.

Le Colonel de GRANDMAISON, chef du bureau opérations à l'Etat-Major en est le chantre. Partant du principe que « la meilleure défense est dans l'attaque » et qu'il ne faut pas subir la volonté de l'adversaire, il exalte dans ses conférences les vertus de l'offensive, et rallie le Commandement à ses thèses. En conséquence le règlement de manœuvre de 1913 stipule : « *L'Armée française, revenue à ses traditions, n'admet plus dans la conduite des opérations d'autre loi que l'offensive* ». Pour l'infanterie, « Reine des batailles », il précise : « *L'infanterie agit par le mouvement et par le feu. Seul, le mouvement en avant poussé jusqu'au corps à corps est décisif. La baïonnette reste l'arme suprême du fantassin* ». Quant à l'artillerie « *Elle n'a qu'une efficacité restreinte contre un adversaire abrité, pour l'amener à se découvrir il faut l'attaquer avec de l'infanterie* ». Il en résulte que les canons doivent appuyer l'attaque.

Pour la cavalerie, le règlement du 2 décembre 1913 précise « *L'attaque à cheval et à l'arme blanche qui seule donne des résultats décisifs est le mode d'action principal de la cavalerie* ».

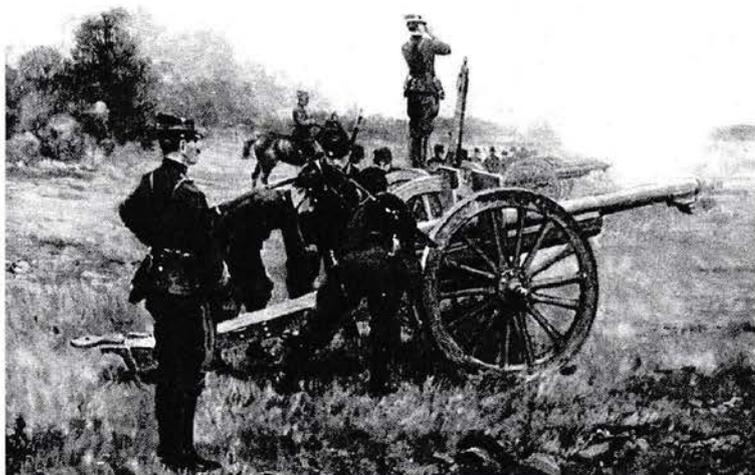
En résumé : du neuf, de l'élan, du cran, et en avant jusqu'au corps à corps pour battre l'ennemi.

Bien que cette doctrine soit contestée par quelques-uns (Attaquons, attaquons...comme la lune), qui pensent que le feu tue, elle s'accorde avec le patriotisme national.

Les moyens conformes à la doctrine

Pour appliquer sa doctrine qui doit se traduire par une guerre courte et mobile les moyens ne manquent pas.

La masse des combattants est dotée du célèbre fusil Modèle 1886-1893 plus connu sous le nom de LEBEL, avec sa baïonnette, la fameuse « Rosalie ». C'est un ensemble qui s'accorde avec « le combat poussé jusqu'au corps à corps » en raison de sa longueur (1,82 m).



Batterie de 75 aux ordres de son Capitaine

L'infanterie dispose aussi de mitrailleuses, la plupart du modèle Saint Etienne 1907, tirant la même munition que le fusil. Il en existe 2 par bataillon.

La cavalerie dont les missions sont différentes n'en possède que 2 par brigade. Au total ce sont environ 5 000 mitrailleuses qui équipent l'Armée française. Contrairement à une légende, les Allemands n'en ont pas plus.

Enfin, **orgueil national, le 75 modèle 1897**. C'est un canon en avance sur son temps, avec une cadence de tir élevée et une grande mobilité. Il répond aux exigences de l'offensive et sert, aussi bien au niveau division que corps d'armée, à appuyer l'attaque de l'infanterie. Avec une petite rondelle de métal, d'un prix insignifiant, fixée sur l'ogive de l'obus, la plaque MALANDRIN, il était possible d'augmenter la courbure de la trajectoire du projectile et, selon le Haut

Commandement, de « faire l'économie d'une artillerie lourde ». Le 75 « bon à tout faire » éclipse l'artillerie lourde qui n'existe qu'en petit nombre, et se compose, pour l'essentiel, de 300 pièces anciennes et périmées pour seulement 104 canons de 155 modernes, les RIMAILHO Modèle 1905.

La transmission des ordres se fait par coureurs ou estafettes, pigeons voyageurs, mais aussi par télégraphie optique ou électrique, voire le téléphone du réseau civil. Au niveau division et corps d'armée les moyens télégraphiques sont utilisés et les matériels servis par les sapeurs du Génie.

La radiotélégraphie qui vient de prouver son efficacité lors des opérations au Maroc ne fonctionne qu'entre la tour Eiffel et les places fortes, alors que les Allemands ont des stations mobiles.

Pour franchir les cours d'eau le Génie possède des équipages de ponts récents et plus anciens, et peut remplir sa mission.

L'Etat-Major, qui suit avec intérêt le développement de l'automobile, a conscience des possibilités offertes par ce mode de transport, mais pense que la réquisition fournira l'essentiel des camions et voitures de liaison. Ces matériels n'existent qu'en petit nombre au sein de l'armée. Il faut toutefois mentionner qu'un groupe du 4ème Régiment d'Artillerie Lourde vient de recevoir 50 tracteurs Panhard à 4 roues motrices et directrices pour remorquer ses vieux canons « 120 de Bange ».

Enfin il reste un moyen qu'on ne sait pas très bien encore utiliser : l'avion. La France a, depuis 1909, une aviation militaire, et, si elle est la doyenne en la matière, les grands pays la suivent. Il existe, en 1914, 27 escadrilles de 8 avions. Les modèles sont nombreux car le progrès avance très vite. Plus ancienne, mais avec une utilisation bien précise, il existe une section de ballons captifs par corps d'armée et 7 grands dirigeables à la disposition du Commandement.

L'Allemagne, partie en retard pour son aviation militaire, a maintenant un potentiel équivalent mais plus moderne.

Un relent du XIX^e siècle

Avec ses uniformes, ses cuirassiers, ses sabres et ses lances cette armée fait penser à celle de 1870, dont elle conserve pieusement le souvenir. Les uniformes ont peu changé, le célèbre pantalon garance est porté dans l'infanterie depuis 1830 !

Des tentatives de modernisation de la tenue se poursuivent depuis 1902, mais sans aboutir. Un essai de tenue « réséda » en 1911 ne se concrétise pas, par crainte de méprise sur le champ de bataille, en particulier avec les Allemands vêtus de « vert de gris ». L'idée est encore aux troupes qui s'affrontent dans un espace restreint, et dont les couleurs d'uniformes permettent de distinguer amis et ennemis. Il existe, pour rendre la tenue moins voyante, des manchons pour couvrir les képis des fantassins et les casques de cavaliers, et des housses pour les cuirassiers. Bien qu'armés d'un mousqueton approvisionné à trois coups, nos cavaliers, comme ceux des alliés et des ennemis potentiels, sont dotés de la lance pour les dragons et du sabre pour tous. Cavaliers et fantassins rêvent encore des charges héroïques du Premier et du Second Empire.

Un essai d'équipement du fantassin, avec l'ensemble adopté en Grande Bretagne, et qui répartit beaucoup mieux la charge portée, reste lui aussi sans suite. Le havresac, connu sous le nom d'AS DE CARREAU, et la musette modèle 1860 continuent de scier les épaules avec les bretelles de suspension des cartouchières.

Le fusil 86-93 avec sa longueur, souvenir de l'époque du tir sur deux rangs permet certes de loger 8 cartouches dans son fût, mais c'est là une manœuvre longue que ne connaissent pas les Allemands avec leur fusil Mauser K 98, plus moderne.

Le canon de 75 principalement conçu pour les tirs directs reflète encore les affrontements du siècle passé, au cours desquels l'artillerie se trouvait immédiatement derrière les fantassins. Les canons à longue portée et à gros pouvoir de destruction n'existent pas encore. L'artillerie lourde est prévue comme artillerie de siège pour l'attaque des fortifications.

* * * *

A l'exposé de ces considérations il apparaît que l'Armée française de 1914 est apte à entrer en campagne pour une guerre de mouvement, selon ses prévisions, mais si les événements ne sont pas conformes, des lacunes sont à combler. Les enseignements de la guerre russo-japonaise, et de celles des BALKANS n'ont pas été complètement tirés. Mais quoiqu'il arrive chacun est convaincu que l'outil est bon, et qu'avec la foi patriotique et l'esprit d'adaptation des Français, la victoire sera au bout du chemin.

Colonel (ER) J. Brissart



En manoeuvre : un régiment d'infanterie déployé sur le terrain (3000 hommes environ)

NOUVELLES BREVES

LE MOT DU TRESORIER

Où en êtes-vous de vos versements ? Pour le savoir, regardez l'étiquette indiquant votre adresse sur la grande enveloppe blanche d'envoi du bulletin. Au dessus de votre adresse figure l'année :

2013, vous avez réglé celui de 2013,

2012, vous avez réglé celui de 2012, mais pas celui de 2013.

2011, à régler sans tarder.

APPEL DE VERSEMENT 2014

Pour ne pas pénaliser de fidèles adhérents, le versement minimum 2014 est maintenu à 8 euros, valable pour une année calendaire.

Pour tout versement excédant le minimal de 8 euros, un reçu fiscal vous sera adressé, par l'intermédiaire du bulletin de janvier 2015. Toutefois, si vous ne désirez pas de reçu, nous vous demandons de nous le signaler.

REMARQUE IMPORTANTE : si vous utilisez un chèque de virement postal mentionnez le numéro complet du compte de l'ASMAC, modifié par l'Administration, à savoir : LA BANQUE POSTALE < 24 612 29 E 020 PARIS >

POUR ADHERER A L'ASSOCIATION

Il vous suffit d'adresser la demande, indiquant vos nom et adresse, accompagnée d'un chèque d'un montant minimum de 8 Euros, à

ASMAC-NAVARIN - 4, rue des Condamines - 78000 VERSAILLES

L'adhésion vous permettra de recevoir nos deux bulletins annuels. Le dernier bulletin paru vous sera adressé immédiatement.

Grâce à vous, de nouveaux adhérents nous rejoignent. Faites connaître notre association, faites adhérer vos amis(es).

MANIFESTATIONS DE L'ANNEE 2014

- **Jeudi 13 mars de 14 h et 15 h 30 :** *Conseils d'administration de la Fondation et de l'ASMAC à Paris*
- **Samedi 5 avril à A 10 h 30 :** *Assemblée générale à LA CHEPPE 51600 (salle polyvalente)*
- **Dimanche 29 juin :** *Cérémonie du souvenir au monument de NAVARIN*
- **Dimanche 7 septembre :** *Cérémonie de Mondement*
- **Dimanche 21 septembre :** *Centenaire de la reprise du Fort de la Pompelle*

IN MEMORIAM

Général de BERMONDET de CROMIERES de 87150 CUSSAC

Monsieur Charles BOUCHE de 82000 MONTAUBAN

Madame GOURAUD Bernadette de BOULOGNE BILLANCOURT, sœur du Président de l'ASMAC

Monsieur Bernard ALCOUFFE de 12240 VABRE TIZAC

Diffusion du Bulletin

Adhérents	410	Souvenir français	13
Adhérents Assoc. étrangères	12	Unités et gendarmerie	17
Mairies	70	Amicales régimentaires	14
Elus	22	Assoc. monuments et décorations	16
Anciens combattants	22	Culture et divers (dont ministères)	22

Les chiffres cités ci-dessus sont à titre indicatif et évolutif



CÉRÉMONIE DU 16 JUIN 2013

